



COMPTE RENDU N° 02

CONSEIL CITOYEN D'ANATOLE France / ST JEAN-ST PIERRE / CRABIT / LES AMARATS ...

Jeudi 06 Mai 2021 Visio conférence

Personnes présentes :

Membres :

Mmes CASTILLO Lucie, COUSTAL Yvonne, CUXAC Monique, LEDOUAREC Delphine, PARRA Nathalie, KHADRI Aïcha (Chargée de Mission des CC)

Mrs ALBERNY Alain, EYCHENNE Alain, LASO Bruno, DEOLA Michel, DORIA Jean, FERRANDO Jean-Luc, GRARE Frédéric, LACOUR Philippe, SANTAMARIA Laurent, SEGUY Joseph, VIDAL Robert

Personnes Excusées :

Elus Référents : Mme ABED Yamina , Mme PINET Marie-Christine (Adjointe de quartier)

Membres :

Mmes BOUDET Anna, GODARD Henriette, KUMIERZICK Lydia, POESCHL Elisabeth,

Mrs BOURZAY Jean-François, HUMMEL Jean.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du CC du 16.03.21
- 2) Définition des listes Conseils de Quartier (B.Laso)
- 3) Poursuite projet Parc de la Campane (B. Laso)
- 4) Revoir la piste cyclable Avenue Charles Trénet (J. Doria)
- 5) Projets piste cyclable secteur Crabit (MM. Eychenne et Vidal)

- 6) Chaudière Saint-Jean Saint Pierre (J. Doria)
- 7) Sécurité du quartier St Jean St Pierre (N. Parra)
- 8) Retour fiches action
- 9) Questions diverses

En préambule, Aïcha Khadri excuse les membres élus et absents, certains membres n'ayant pas le matériel ou la connexion pour y assister. Elle remercie les participants de leur présence en visioconférence.

1 – Approbation du compte-rendu du CC du 16.03.21

Le CR du CC du 16.03.2021 est approuvé à l'unanimité. Bruno LASO remercie Aïcha pour son CR.

2 – Définition des listes de Conseils de Quartiers



Aïcha rappelle la différence entre Conseil Citoyen et Conseil de quartier :

- Le CC agit sur le cadre de vie au quotidien des Narbonnais (actions à court terme)
- Le CDQ qui est une nouvelle entité agira sur des actions à moyen long terme, et proposera des projets à l'échelle du territoire Conseil De Quartier OUEST.

Le Conseil Citoyen (CC) de St Jean-St Pierre est rattaché au Conseil De Quartier (CDQ) OUEST, il comprend également Narbonne-Sud (La Coupe, les Hauts de Narbonne...) et Montplaisir/Réveillon/Roches-Grises.

Il s'agit de définir 10 membres de notre CC pour siéger à ce Conseil de Quartier Ouest. Cette instance, dont la référente est Mme Pinet, se réunira 1 fois par trimestre, à compter du mois de juin prochain et comptera 30 membres maximum.

M. Laso demande quels sont les volontaires pour ce CDQ.

Les 10 personnes qui ont souhaité participer au CDQ Ouest sont les suivantes :

- Mmes Ledouarec et Parra
- Mrs Déola, Doria, Eychenne, Grare, Laso, Santamaria, Séguy, Vidal.

3 – Poursuite projet Parc de la Campane

Projet à voir sur le terrain lors d'une rencontre sur site. (À organiser en septembre).

M. Lacour, riverain du parc de la Campane signale un problème de passage de motos ;



Un signalement à la police municipale sera effectué

Aïcha indique également le projet de création d'une police environnementale.

M. Doria suggère de faire un état des lieux en recueillant les desiderata des riverains et membres du CC.

4 & 5– Pistes cyclables

De très nombreuses remarques ont été évoquées sur les pistes cyclables :

- Voir s'il est possible d'aménager une piste cyclable sur l'Avenue Anatole France cette voie est très dangereuse pour les vélos (M. Doria – Mme Parra), d'autant que de nombreux véhicules sont garés sur les trottoirs en raison des nouvelles constructions à l'emplacement de l'ancienne cave coopérative.

Courriel du 12 mai 2021 de M. Vidal à la collectivité

A l'attention de Madame Pons Pelofy,

Madame la conseillère municipale,
Merci beaucoup pour cet envoi.

Nous avons parlé de cette avenue en conseil de citoyens St Jean St Pierre :

Madame Nathalie Parra du C.C a évoqué le problème de la vitesse excessive sur cette avenue et celle de la dangerosité de s'y déplacer à vélo.

M. EYCHENNE du C.C nous a expliqué que les nouveaux immeubles avaient 1,8 place de stationnement interne par appartement.

Le problème qui continue à se poser est le suivant : Devant ces nouveaux immeubles, le trottoir est obstrué par de très nombreux véhicules.

Ne pourrait-on pas réfléchir à redonner au moins d'un côté accès aux piétons et aux vélos en espace partagé sur ce trottoir assez large ou alors mettre cette rue à 30 par portions comme l'entrée de ville du côté de Béziers ?

Le C.C doit y réfléchir prochainement mais je pense que les services municipaux peuvent se pencher sur la question.

Bien cordialement.

R.VIDAL

C.C St Jean St Pierre



Réponse des services techniques < suite au courriel de M. VIDAL

Les travaux actuels au droit des immeubles évoqués, il n'y a pas de nouvelle réflexion. Le trottoir sera sécurisé pour les piétons avec la création 12 places de stationnement.

Le vélo n'a pas vocation à emprunter cette avenue mais des parallèles ou perpendiculaires.

CF. fiche travaux Avenue Anatole France envoyée aux CC le 11 mai

- Rue du Bigaradier : manque une portion de piste cyclable (MM EYCHENNE et SANTAMARIA)
- Avenue des Elysiques : continuer la piste cyclable
- Rue du Père Clément : plus de piste cyclable au rond-point (M. Vidal)
- Entretien des abords des pistes cyclables (débroussaillage)

Il est relevé un problème de cohérence globale des pistes cyclables dans ce quartier.

M. Doria suggère de faire une synthèse avec les autres quartiers.

6 – Chaudière St-Jean St-Pierre

M. Doria demande que deviennent les cendres de la chaudière et comment les réutiliser, comme engrais par exemple.



Ville de Narbonne

Aicha : il faudrait que les habitants puissent se renseigner directement auprès l'entreprise DALKIA à ce sujet.

Mme ABED après lecture du CR informe sur les raccordements réseau chauffage à la Chaufferie Dalkia et sur la centrale solaire

Une extension du réseau a été réalisée en 2020.

Cela a permis d'y raccorder des établissements complémentaires :

- Logements avenue Anatole France, puis en attente raccordement projet Peupliers,
- Clinique Sainte Thérèse du Centre Hospitalier,
- et deux écoles pour la Ville : primaire Anatole France et maternelle Kergomard.

En 2021, les crédits ont été prévus pour y raccorder l'école Charles Perrault.

Parallèlement, une centrale solaire est en cours d'installation (le long de la rocade au-dessus d'Emmaüs) afin d'être raccordée au réseau. Elle viendra compléter l'apport en énergie renouvelable.

7 – Sécurité du quartier St-Jean St Pierre

Mme Parra déplore l'incendie de plusieurs véhicules sur les parkings Rue de l'Hers, les personnes se garent en conséquence sur les trottoirs. Elle demande si ces parkings pourraient être sécurisés par la mise en place d'une caméra.



Ville de Narbonne réponse

Police Municipale déploiement de vidéosurveillance

La vidéo protection est un outil appartenant au Maire, mais sa mise en œuvre et son utilisation sont normées par des textes règlementaires, pour faire court on ne peut pas faire ce que l'on souhaite toujours.

La mise en place de caméras sur le domaine public doit correspondre à des conditions et motivations énoncées dans l'article L251-2 du code de la sécurité intérieure dont tu trouveras ci-dessous la liste :



Police Municipale déploiement de vidéosurveillance

- 1 - La protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords ;
- 2 - La sauvegarde des installations utiles à la défense nationale ;
- 3 - La régulation des flux de transport ;
- 4 - La constatation des infractions aux règles de la circulation ;
- 5° La prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants ainsi que la prévention, dans des zones particulièrement exposées à ces infractions, des fraudes douanières prévues par le dernier alinéa de l'article 414 du code des douanes et des délits prévus à l'article 415 du même code portant sur des fonds provenant de ces mêmes infractions ;
- 6- La prévention d'actes de terrorisme, dans les conditions prévues au chapitre III du titre II du présent livre ;
- 7- La prévention des risques naturels ou technologiques ;
- 8- Le secours aux personnes et la défense contre l'incendie ;
- 9 - La sécurité des installations accueillant du public dans les parcs d'attraction ;
- 10 - Le respect de l'obligation d'être couvert, pour faire circuler un véhicule terrestre à moteur, par une assurance garantissant la responsabilité civile ;
- 11 - La prévention et la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets.

La mise en place de cameras sur le DP doit correspondre à un dispositif global de prévention où la camera trouve sa réelle utilité plutôt que pour répondre à une problématique isolée qui une fois résolue, la camera ne servirait à plus rien (ce que demande beaucoup d'administrés)

La mise place de ces dernières doit faire l'objet d'une déclaration suivie d'une autorisation par les services de la Préfecture.

A ce titre nous travaillons de concert avec le réfèrent sureté de l'Etat sur la pertinence des lieux de pose, notamment pour les problématiques relatives à la délinquance.

Les images enregistrées peuvent être exploitées uniquement par les officiers de Police judiciaire sur réquisition et dans le cadre d'une enquête judiciaire.

Concernant les cameras mises avec les bailleurs sociaux, cela fait l'objet d'une convention entre la ville et le bailleur qui prend en charge tout ou partie de la pose de la camera, dont ensuite les images sont gérées par les opérateurs du CSU de la ville, l'entretien et les réparations sont à la charge de la collectivité.

Comme pour les autres cameras, elles font l'objet d'une étude de pertinence avec les services de l'Etat.

8 – Questions diverses

Diverses difficultés relatives à la circulation, au stationnement et à la sécurisation des piétons ont été évoquées :

- Rue du Mont Alaric : installer un panneau PMR (près de la maternelle) et prévoir plus de stationnement



Ville de Narbonne Délégation Handicap de la Ville

A l'étude

- Rue Emile Eudes : en sens unique depuis peu, pas de trottoirs ou trop petits sur des portions de rue
- Rue du Père Clément : inondation au niveau des conteneurs à ordures
- Place des Cévennes : Crédit Agricole à l'abandon, trottoirs
- Avenue Saint Augustin : plus de goudron sur 3 mètres

Au vu des nombreuses doléances et idées nouvelles :

Aïcha suggère d'organiser d'ores et déjà des visites par groupe de 6 à 10 personnes, sur le terrain, afin de faire un état des lieux et visualiser les améliorations et travaux pouvant être envisagés par la suite. Elle suggère 2 groupes pour début juin : un pour visiter le secteur des rues Mont Alaric, Verdoube, Pic de Nore....et l'autre pour le secteur de Crabit.

En septembre un autre groupe visitera le secteur de St Salvayre et Place des Cévennes.

Alain EYCHENNE et Robert Vidal proposent d'organiser leur circuit respectif et de l'envoyer aux membres du CC. Leurs propositions ont été envoyées très rapidement et sont organisées comme suit le 03 juin à 18h30 :

1^{er} GROUPE :

Mail d'Alain Eychenne

Bonsoir à toutes et tous.

Suite à notre conseil citoyen de ce jour, voici le parcours proposé, afin de détailler les différents besoins apparus en matière d'aménagements des pistes cyclables du quartier de Crabit.

Rdv le Jeudi 03 juin 18h30 sur le parking du Parc de la Campana.

1* rue des Elysiques

2* avenue de Saint Augustin

3* rue du Bigaradier

4* rue Saint Paul

Durée approximative 1h à pied.

NB: Attention, le nombre maximum de participants est limité à 10, au regard des contraintes sanitaires actuelles.

Je reste à votre disposition et suis joignable au 06/13/54/45/92.

Je vous souhaite une bonne soirée
Bien Cordialement Alain EYCHENNE

2ème GROUPE

Mail de Robert VIDAL

Bonsoir à toutes et tous.

Suite à notre conseil citoyen, voici le parcours proposé, afin de détailler les différents besoins apparus avenue de Bordeaux, rue du Verdoble, rue du Mont Alaric, etc.

Rdv le Jeudi 03 juin 18h30 Durée : 1h 30 ; 10 à 6 personnes : 6 si il y a des personnes des services techniques ...

Départ parking de la station-service Dyneff : 108, avenue de Bordeaux (pour ceux qui viennent en voiture il y a aussi de la place en face (Boucherie avec grand parking)).

1. **Avenue de Bordeaux** : Problème de la continuité de la piste cyclable avec celle de l'avenue Pompidor.

2. **Avenue Pompidor** : Résidence Saint Vincent dont la haie empiète sur la piste cyclable.

Dangerosité du carrefour avec la rue du Verdoble. Propreté devant la pharmacie et le bureau de tabac.

3. **Rue du Verdoble** : Problème de vitesse; possibilité d'interdire le stationnement d'un côté ? (voitures sur les trottoirs); possibilité d'une piste cyclable pour rejoindre celle de l'avenue Pompidor ?

4. **Rue du Torgan**

5. **Rue Alaric** : Dangerosité du croisement avec la rue du Torgan (Panneau intersection ?) ; problèmes de l'école maternelle (place handicapé, ralentisseur) ; possibilité de créer une piste reliée à celles existantes ou à créer (rue Verdoble, etc...)

6. **Rue du Pic de Nore** : Matérialiser les places de parking comme près du collège pour éviter le stationnement anarchique. **Idées prioritaires de M.Doria : création d'un emplacement pour le terminus des bus ; rectification d'un virage pour le passage des bus.**

7. **Voie des Elysiques** : Panneau cyclistes mal placé. Priorité ? Possibilité de déplacer à gauche le long du terrain de sport la piste cyclable vers le Leclerc abîmée par les pins.

8. **Retour par l'avenue Pompidor.**

NB: Attention, le nombre maximum de participants **est limité à 10 ou 6**, au regard des contraintes sanitaires actuelles.

Je reste à votre disposition si vous avez d'autres demandes et suis joignable au ou à robert.vidal-c@orange.fr

Je vous souhaite une bonne journée

Bien Cordialement Robert VIDAL

Prière de me confirmer bonne réception



Réponse suite au mail du 7 mai >> proposition de circuit M. VIDAL

Pour la taille de Haie St Vincent >> c'est une compétence d'Allo Narbonne, ce service peut mettre en demeure des propriétaires/bailleurs privés ou sociaux sur ce type de problématique.

Pour la haie en question Allo Narbonne a fait le nécessaire auprès de Foncia et Alogéa, la haie sera donc taillée succinctement chaque année afin de ne pas « tuer le végétal » jusqu'à atteindre le ras de la grille.

Allo Narbonne peut intervenir sur le nettoyage devant le bureau de tabac et la pharmacie, il semble que des conteneurs sont installés non loin du centre commercial (A vérifier). En effet, allô Narbonne ne peut intervenir contre les incivilités des usagers.

A ce sujet un diagnostic en marchant a été effectué, M. LASO transmettra le compte rendu le cas échéant.

Ecole C. PERRAULT >> place PMR :

- demande envoyée à la Délégation Handicap > en cours de traitement,

Pour le reste proposition d'effectuer une visite sur site > Mt ALARIC, Pic de nore, Pech Montaut... afin de situer le secteur et d'apporter un travail plus globale tenant compte des autres rues aux alentours >> vision globale avec un travail collectif mené par l'ensemble du Conseil Citoyen (et non individuel). Et, proposition de présenter cette piste de réflexion/projet lors d'un futur Conseil de quartier.

NB. : Pour l'arbre Brûlé > M. VIDAL a contacté à ce sujet M. LAFFORGUES responsable des Espaces Vert >> l'arbre brûlé sera remplacé à l'automne prochain.

Suite à ces réponses nous pourrons balayer assez rapidement quelques points du circuit proposés par M. VIDAL.

Aïcha profitera de ces visites sur le terrain pour faire signer la charte de fonctionnement et remercie tous les participants au nom des élus, retenus en Conseil municipal.

Fin de séance 20h00.

Prochaine réunion sur le terrain pour un état des lieux

Le jeudi 03 juin 2021 à 18h30

soit sur le parking du Parc de la Campane (groupe 1)

soit sur le parking de la station Dyneff Av. de Bordeaux (groupe 2)